

Objet : Demande de subvention à la Région au titre de l'ingénierie territoriale

L'équipe opérationnelle du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisée en missions opérationnelles dans les domaines de l'Habitat, de l'Environnement, du Patrimoine, du Tourisme, de l'Economie, des Services à la Population, de la Culture.

Chacune de ces missions a en charge la réalisation des objectifs thématiques affichés au titre du contrat de Pays.

La mise en œuvre de cette capacité d'ingénierie au service des membres du Syndicat Mixte (communes et communautés de communes) et de l'ensemble des partenaires territoriaux (associations, groupements professionnels,...) s'apprécie, pour l'exercice 2006, à un coût global de l'ordre de 120.000 €, dont le financement pourrait être assuré comme suit :

- | | |
|---------------------------------------|----------|
| - Région Languedoc-Roussillon : | 50.000 € |
| - Département : | 55.000 € |
| - Contributions locales : | 15.000 € |

Il est précisé que les cofinancements avancés au titre du Département et des contributions locales correspondent à un *pro rata* du cofinancement général.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de se prononcer sur le principe et les modalités du partenariat avec la Région Languedoc-Roussillon.

Où l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité, le Comité Syndical autorise le Président à déposer des demandes de subvention à hauteur du montant proposé auprès de la Région Languedoc Roussillon et à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A Béziers, le 09 décembre 2005.

Le Président,

Francis BOUTES

Reçu en Sous-Préfecture De Béziers Le 21 décembre 2005
--